



Conseil municipal du 15 juin 2021

Compte-rendu

Le **quinze juin deux mil vingt et un**, à vingt heures, le Conseil municipal de ST NIZIER SOUS CHARLIEU, dûment convoqué par courrier électronique du 10 juin 2021, s'est réuni, au restaurant scolaire - 91, rue de la République - en séance publique, sous la présidence de Fabrice CHENAUD, Maire

Membres :		Présents :	CHENAUD Fabrice, Maire ; DARGAUD Fernand, CALLSEN Marie-Christine, DESCAVE Guillaume, BURDIN Cécile et PRAS Béranger, Adjointes et
- en exercice :	19		BRETON Bernard, PORTERAT Chantal, GALICHON Alain, PEGON Christophe,
- présents :	16		JOLY Nathalie, PONTET Nelly, FRBEZAR Johann, GUILLIN Karene, BRUET
- votants :	18		Thibault, BOURNAS Jean-Paul, , conseillers municipaux.
- pouvoirs :	2	Excusées :	TRAMBOUZE Marie Claude qui a donné pouvoir à CALLSEN Marie-Christine et LABROSSE Nadège qui a donné pouvoir à BOURNAS Jean-Paul
Quorum :	10	Absente :	BERRAUD Elodie

Secrétaire : Fernand DARGAUD - Secrétaire auxiliaire : Sophie BAYET, secrétaire de mairie.

Approbation des procès-verbaux des réunions du 27 avril 2021

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, le registre des délibérations et procès-verbaux des réunions du 27 avril 2021.

Réunions municipales et intercommunales : observations sur les comptes rendus

Fabrice CHENAUD, Maire, invite le Conseil municipal à faire part de ses observations sur les comptes rendus des réunions :

- o du conseil communautaire du 15 avril 2021 : sans observation ;
- o de la commission bâtiments et équipements sportifs n°1 du 22 avril 2021 : sans observation ;
- o du bureau municipal n°9 du 26 avril 2021 : sans observation ;
- o de la conseil municipal des enfants n°4 du 4 mai 2021 : sans observation ;
- o de la commission Voirie – Réseaux – Aménagement n°3 du 7 mai 2021 : sans observation ;
- o du bureau municipal n°10 du 10 mai 2021 : sans observation ;
- o de la commission des affaires scolaires n°3 du 17 mai 2021 : sans observation ;
- o du conseil communautaire du 20 mai 2021 : sans observation ;
- o de la commission Vie associative et locale du 25 mai : sans observation ;
- o du bureau municipal n°11 du 26 mai 2021 : sans observation ;
- o de la commission Affaires scolaires n°4 du 31 mai 2021 : sans observation ;
- o de la conseil municipal des enfants n°5 du 1^{er} juin 2021 : sans observation ;
- o du bureau municipal n°12 du 7 juin 2021 : sans observation.

Décisions du maire : rendu compte au Conseil municipal

Le conseil municipal prend connaissance de la décision du maire qu'il a prises en vertu de la délégation d'attributions du 16 juin 2020. Elle concerne la signature du marché de voirie 2021 avec PONTILLE SAS DEC2021-04-01 dans le cadre de la préparation, de la passation de l'exécution et du règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget quel que soit leur montant.

Jury d'assises : tirage au sort des jurés pour l'année 2022

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire

Le Conseil municipal procède au tirage au sort, à partir de la liste électorale, de trois personnes pour figurer sur la liste préparatoire de la liste annuelle départementale des jurés d'assises pour l'année 2022. Elles seront averties par courrier.

Opposition au transfert de la compétence PLU (Plan Local Urbanisme) à Charlieu Belmont Communauté au 1^{er} juillet 2021

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de s'opposer au transfert automatique de compétence en matière de PLU à Charlieu Belmont communauté au 1^{er} juillet 2021.

Constitution groupe de travail projet passerelle sur le Sornin

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne les membres du groupe de travail projet passerelle :

- Nathalie JOLY
- Guillaume DESCAVE
- Johann FRBEZAR
- Thibault BRUET
- Christophe PEGON
- Béranger PRAS
- Fernand DARGAUD

Modification du PLU (Plan Local Urbanisme)

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'engager une procédure de modification du PLU. Elle consistera à identifier les constructions agricoles pouvant faire l'objet d'un changement de destination et à améliorer la rédaction difficilement compréhensible ou applicable de certains points du règlement.

Budget général : décision modificative n°2

Rapporteur : Fabrice CHENAUD

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 2 au budget primitif principal 2021 pour procéder à des ajustements de crédits et de dépenses au sein des deux sections, fonctionnement et investissement, sans changer le montant général initial.

Convention avec aALTERREnative : livraison repas scolaire

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire et Cécile BURDIN, adjoint au maire

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention proposée par aALTERREnative, société locale basée à CHANDON.

Nouvelle tarification cantine

- Mise en place d'une tarification sociale

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire et Cécile BURDIN, adjoint au maire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe la tarification sociale à trois tranches selon le quotient familial de la CAF grâce à l'intervention de l'Etat.

- Tarif à 1 euro si le quotient familial est inférieur à 900 euros
- Tarif à 3.30 euros si le quotient familial est compris entre 901 euros et 1 200 euros
- Tarif à 3.69 euros si le quotient familial si le quotient familial est supérieur à 1 201 euros.

Cette tarification sociale est applicable à compter de la rentrée scolaire de septembre 2021 pour un an. Elle se renouvellera annuellement de façon tacite sauf modification par une délibération du Conseil Municipal fixant de nouveaux tarifs.

Les repas commandés « hors délai » sont maintenus à 7.00 €

Tarifs pour l'année 2021/2022 mais qui pourront évoluer en fonction de la participation de l'Etat.

Convention avec Etat - Soutien mise en place tarification sociale des cantines

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire et Cécile BURDIN Adjoint au maire

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à signer la CONVENTION TRIENNALE « Tarification sociale des cantines scolaires » avec les représentants du Ministère des solidarités et de la santé.

Tarif garderie - Année scolaire 2021/2022

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire et Cécile BURDIN, adjoint au maire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, maintient les tarifs de la garderie pour la rentrée 2021/2022 :
présence régulière : forfait de 15.00 € /mois et présence occasionnelle : 1.40 €/ jour

Extension réseau électrique basse tension - alimentation parcelle ADAPEI

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les travaux d'extension du réseau basse tension pour un montant de 5 675.01 € en vu de lotir.

Cession d'un chemin rural

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le projet de cession d'une portion du chemin rural à l'indivision BERTHELIER Emmanuel/JACQUET sophie domiciliés 718 chemin de Santinante. Une enquête publique aura lieu. Il est convenu que l'ensemble des frais seront supportés par les acheteurs.

Convention avec l'association Terre & Nature

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire et Guillaume DESCAVE, Adjoint au maire.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention de dépôt et de mise à disposition au public d'un herbier du 19^{ème} siècle comprenant 57 à 58 volumes par l'association Terre & Nature

Questions diverses

Projet piscine intercommunale :

Guillaume DESCAVE, Adjoint au maire et Vice-président à Charlieu Belmont communauté présente le projet piscine. Un jury de concours a été retenu et une première estimation a été produite permettant d'évaluer les frais annexes notamment ceux de l'architecte. Les élus sont également informés de l'évaluation des coûts de fonctionnement.

A la demande de Mr le Maire, le Conseil municipal émet un avis favorable à la majorité (1 abstention) sur la réalisation de ce projet porté par Charlieu Belmont communauté.

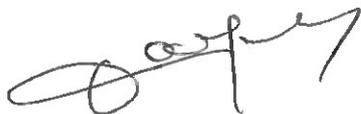
Elections départementales et régionales les 20 et 27 juin 2021 :

Mr le Maire finalise l'organisation des élections.

La séance est levée à 22 heures 00.

A ST NIZIER SOUS CHARLIEU, le 15 juin 2021.

Le secrétaire de séance,



Le Maire,
Fabrice CHENAUD

